



Bulletin sur les tendances de la criminalité financière:

Hameçonnage

2018-01-01

LA FRAUDE : Identifiez-la, signalez-la, enrayez-la.

Objet

Le présent bulletin donne un aperçu de l'hameçonnage et vise à réduire le nombre de victimes de cette fraude de plus en plus répandue.

Aperçu

Activité généralement associée à des courriels trompeurs prétendument envoyés par une entreprise légitime comme une institution financière, une entreprise ou un organisme du gouvernement afin d'amener le destinataire à donner des renseignements personnels et privés.

Les fraudeurs trouvent de nouveaux moyens pour communiquer avec les consommateurs. Les campagnes de télémarketing et les messages textes sont de plus en plus utilisés pour communiquer avec des victimes potentielles et les tromper afin qu'elles fournissent des renseignements personnels et financiers. De plus, certaines campagnes d'hameçonnage non sollicitées sont conçues pour amener les victimes à cliquer sur des liens malveillants ou des pièces jointes entraînant l'installation de logiciels malveillants comme des enregistreurs de frappe.

Indices – Comment vous protéger

- Méfiez-vous des courriels, des messages textes non sollicités et des appels d'individus ou d'organisations dans lesquels on vous demande d'ouvrir une pièce jointe ou de cliquer sur un lien.
- Vérifiez si le courriel renferme des fautes d'orthographe et des erreurs de mise en forme.
- Vérifiez l'hyperlien contenu dans le courriel suspect en plaçant le pointeur de votre souris sur le lien afin d'en vérifier l'adresse.
- Ne cliquez pas sur les pièces jointes, car elles peuvent contenir des virus et des logiciels espions.
- Fiez-vous à votre instinct. Si un courriel semble frauduleux, il l'est probablement.

Si vous croyez être victime de fraude ou si vous connaissez une personne qui en a été la cible, communiquez avec le Centre antifraude du Canada au 1-888-495-8501 ou rendez-vous au <http://www.centreantifraude.ca/>.